

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

<p>Destinataires : Membres du Comité Directeur, Présidents des Comités Régionaux & Départementaux, Responsables Arbitres de région, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral</p> <p>Rapporteur : Dominique OHLMANN & Benoit RAVIER Date de remise : 21 décembre 2020 Date de diffusion : 8 janvier 2021</p>	<p>Votants: ARNOLD Virginie ; BECQUET Jean-Jacques ; CARDIN Bénédicte ; CHESSE Jean ; CLEROY Jean-Michel ; DAUMAS Michel ; DEFRANCE Thierry ; FAURE Philippe ; FERRIOU Carole ; FREUND Geneviève ; GLAIZE Evelyne ; GUINGOUAIN Gérard ; LANGRY Maurice ; MEGRET Julien ; MOURONVALLE Xavier ; NAGLIERI Thomas ; OHLMANN Dominique ; PELLEN Catherine ; PETITJEAN Jacques ; PEZET Christophe ; ROLAND Edwige ; SALAUN LE BAUT Monique ; SALIOU Dominique ; TERRIER Constance ; TOGGWILER Hervé</p> <p>Invité non votant : RAVIER Benoit</p>
---	--

Sommaire

1. Ouverture de la séance et intervention du Président	1
2. Composition du bureau directeur.....	2
3. Désignation des Président(e)s de commissions.....	2
4. Désignation des Président(e)s des comité(s).....	3
5. Composition de commissions	3
6. Groupes de travail.....	3
7. Direction Technique Nationale	3
8. Les championnats de France de tir en salle (fin de saison).....	4
9. Informations diverses	5
10. Agenda	5
Journal officiel.....	6

Les débats

Le Comité Directeur s'est tenu le 19 décembre 2020 à Noisy le Grand, après avoir été régulièrement convoqué. Le quorum est constaté, la feuille de présence est signée. Le Comité Directeur peut valablement délibérer.

1. Ouverture de la séance et intervention du Président

Jean-Michel CLEROY souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité directeur. Le président indique que Philippe Faure participe au codir à distance depuis la Guadeloupe.

La campagne électorale est désormais passée. Elle a montré la nécessité de renouveler nos textes réglementaires. Ce sera un des grands chantiers à mettre en œuvre.

Dans ce cadre il faudra également prendre en compte les prochaines évolutions législatives puisqu'une loi sur le sport pourrait être votée dans le courant de l'année 2021.

Le président souhaite travailler dans un climat d'échanges et de manière constructive au bénéfice de la fédération, de ses clubs et des licenciés.

Avant de passer aux différents votes le Président précise que :

- Patricia RENAUD centralise les documents administratifs et est l'interlocutrice privilégiée des membres du Codir ; elle gère également la logistique pour l'ensemble des déplacements des élus.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

- Chacun s'est vu attribuer une adresse courriel @ffta.fr. Toutes les communications de la FFTA iront sur cette boîte.
- L'outil collaboratif utilisé est SharePoint, ainsi chaque élu possède un accès à cette base documentaire. Catherine PELLEN fait une présentation de l'outil pour le comité directeur.

2. Composition du bureau directeur

Le président propose la composition du bureau suivante, portée au vote par système électronique à bulletin secret :

- Secrétaire Général : M. Dominique OHLMANN
- Secrétaire Générale Adjointe : Mme Evelyne GLAIZE
- Trésorier : M. Thierry DEFRANCE
- Trésorier Adjoint : M. Julien MEGRET
- Vice-Présidente déléguée au suivi du projet fédéral : Mme Catherine PELLEN
- Vice-Présidente déléguée aux relations avec les clubs : Mme Edwige ROLAND
- Vice-Président délégué aux relations avec les organes déconcentrés : M. Jean-Jacques BECQUET
- Vice-Président délégué à la vie sportive : M. Jean CHESSE
- Chargée des relations avec les organisateurs de manifestations nationales : Mme Geneviève FREUND

Le président remercie le comité directeur pour la validation du bureau. (Cf. 📖).

Il indique son souhait de travailler en mode projet et d'ouvrir plus largement au réseau la capacité de s'investir sur les dossiers. En effet, sur les précédentes olympiades, ce sont les présidents de chaque commission qui recherchaient des membres pour compléter la commission dont ils avaient la charge. Le président souhaite pour cette olympiade lancer un appel à candidature auprès du réseau fédéral.

Certaines commissions ou comités verront leurs membres désignés lors d'un prochain Comité Directeur :

- Commission électorale
- Comité d'éthique
- Commissions disciplinaires et de première instance
- Commission sur les aides ANS (appel doit être fait auprès des Comité Régionaux, Comités Départementaux et clubs pour désigner leurs représentants et suppléants).

Pour les trois premières, le président souhaite qu'il y ait parmi les membres des juristes confirmés pour avoir leur regard d'expert sur certains dossiers.

3. Désignation des Président(e)s de commissions

La désignation des président(e)s de commissions emporte la création de la commission lorsque celle-ci n'est pas statutaire. Les votes sont réalisés par système électronique à bulletin secret. (Cf. 📖)

- Commission des juges et arbitres : M. Christophe PEZET
- Commission médicale : M. Jacques PETITJEAN
- Commission structuration : Mme Evelyne GLAIZE
- Commission cible : M. Jean CHESSE
- Commission parcours (campagne - 3D - Nature) : Mme Monique SALAUN-LE BAUT
- Commission run archery : M. Xavier MOURONVILLE
- Commission de l'Outre-Mer : M. Philippe FAURE
- Commission valeurs & tradition : M. Thierry DEFRANCE

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

4. Désignation des Président(e)s des comités(s)

Le président propose la création de comités qui gèrent des domaines spécifiques :

- Comité des athlètes
- Comité des relations internationales
- Comité para-archerie

Concernant ce dernier, le Président indique son souhait de récupérer la délégation en 2022. Ce comité devra notamment travailler sur cette transition.

Les votes sont réalisés par système électronique à bulletin secret (Cf. 📖) :

- Comité Valorisation du bénévolat : M. Bernard VERA
- Comité sport santé : M. Gérard GUINGOUAIN
- Comité relations internationales : M. Michel DAUMAS
- Comité des athlètes : (Vote sur la création du comité), présidence à élire ultérieurement
- Comité para-archerie : M. Hervé TOGGWILER

5. Composition de commissions

Le président propose ensuite au vote la composition de certaines commissions : (Cf. 📖)

- Commission indemnisation des dirigeants :
M. Thierry DEFRANCE - M. Julien MEGRET - M. Thomas NAGLIERI - Mme Evelyne GLAIZE
Mme Geneviève FREUND
- Fonds spécial des grands événements :
Le Président - Le secrétaire général - Le trésorier - Le trésorier adjoint - Le DTN ou son représentant - Le Président de la commission cible - Le Président de la commission parcours - Un représentant des organisations internationales (M. DAUMAS et O. GRILLAT avec une rotation annuelle)
- Comité validation des équipements :
La Présidente de la commission structuration (Présidente du Comité) - Le Trésorier - Le Trésorier adjoint - La DTN adjointe chargée du service développement - Le DTN - Mme Constance TERRIER (membre du comité directeur)
- Composition de la commission des juges et arbitres :
M. Jean Jacques BECQUET - Mme Dominique SALIOU - Mme Virginie VENTROUX - M. Denis PAQUET - M. Jean-Luc ROUDIER - M. Stéphane VALETTE - M. Alexandre DEBRENNE

6. Groupes de travail

Le président propose ensuite la création des premiers groupes de travail ainsi que les responsables de ces groupes. D'autres seront définis lors du prochain comité directeur.

Les votes sont réalisés par système électronique à bulletin secret. (Cf. 📖)

- Pratiques innovantes & veille : Mme Edwige ROLAND
- Formation : Mme Catherine PELLEN

7. Direction Technique Nationale

Le président indique ensuite au comité directeur qu'il souhaite continuer la collaboration avec le directeur technique national M. Benoit BINON.

Il est demandé au président s'il y a eu d'autres candidatures. Il précise qu'il y a des appels à candidatures lorsque la fédération indique au ministère des Sports et à l'ANS qu'elle ne souhaite plus continuer la collaboration.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

8. Les championnats de France de tir en salle (fin de saison)

En raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté le déroulement de la saison sportive en salle et de l'évolution de celle-ci qui est actuellement très incertaine, la FFTA doit se positionner sur la tenue des championnats de France et sur ce qu'elle peut proposer pour permettre une activité compétitive à nos licenciés.

Dans le meilleur des scénarii, les compétitions en salle pourraient reprendre le week-end du 23 et 24 janvier 2021, soit un mois avant la date prévue du championnat de France Jeune (26 au 28 février). Cela laissera, dans le meilleur des cas, 4 possibilités de week-end de compétition avant l'arrêté des sélectionnés au championnat de France. Mais le contexte sanitaire ne se prête guère à l'optimisme.

Lors de ce début de saison nous ne dénombrons que 4359 scores enregistrés contre 58687 à la même période l'an dernier, Ceci avec une disparité territoriale d'organisation (entre 4 et 25 % des compétitions prévues, organisées). Dans ces conditions, nous ne pouvons garantir une équité à tous nos licenciés pour leur sélection à un championnat de France.

De plus, nous n'avons aucune garantie sur les conditions d'accueil que nous devons mettre en place pour respecter les mesures sanitaires à la date du championnat. Nous pouvons reporter les mêmes questions sur une semaine plus tard pour les championnats de France Elite et Adultes.

La commission sportive s'est interrogée sur l'opportunité de maintenir l'organisation des championnats de France en Salle 2021 et propose aux membres du comité directeur une alternative en cas de non-organisation de ces championnats.

Si les championnats ne sont pas organisés, il sera proposé la réattribution de ces championnats aux mêmes organisateurs en 2022.

Présentation de la solution alternative.

- Concours en salle dans chaque département le week-end du 06 et 07 mars 2021 avec possibilité de proposer un départ le vendredi.
- Le règlement officiel d'une compétition sélective aux championnats de France sera appliqué sur ces concours.
- Inscription gratuite de ces concours au calendrier fédéral.
- Inscription individuelle des archers sur ces concours avec un prix maximum d'inscription de 8 € perçus directement par les organisateurs.
- Etablissement d'un classement par catégorie d'âge et d'arme (catégories reconnues au classement national) à la réception des résultats des concours par le service de vie sportive de la fédération.
- Prise en compte d'un seul score par archer. Si un archer prend part à plusieurs départs sur le week-end, seul le moins bon score sera pris en compte dans le classement.
- Affichage et promotion des résultats sur le site de la FFTA et remise de lots a posteriori aux gagnants de cette "manifestation du tir à l'arc".
- Nom de cette manifestation du tir à l'arc à trouver. "Grand tournoi national open en salle ?"
- Application des mesures sanitaires adéquat du moment.

Le président demande au Comité Directeur de se prononcer sur ces points (Cf. 📖) :

- Proposition d'annulation des championnats de France en salle
Adoptée avec : 25 "OUI" (25 votants)
- Validation de la solution alternative sur le WE du 6/7 mars - Challenge National de tir à 18m

Un courrier sera adressé dans les prochains jours aux organes déconcentrés. Le service de la vie sportive va rapidement préparer l'organisation de cette opération.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

9. Informations diverses

Épreuve du tir à l'arc aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Les épreuves ont été confirmées aux Invalides.

Le COJO va déléguer l'organisation de certaines épreuves. Un appel d'offres dont nous attendons encore tous les détails sera donc lancé pour l'organiser en 2024 sur le premier semestre 2021. Des contacts avec la WA et ASO (Amaury Sport Organisation) ont d'ores et déjà eu lieu. Une présentation de cette collaboration sera effectuée au prochain comité directeur. En revanche il est précisé qu'ASO viendra en tant que partenaire. Il n'est pas question que la FFTA prenne tous les risques sur cette organisation.

Point sur la loi sur le sport

Une réunion avec le mouvement sportif se tiendra le 5 janvier prochain pour arrêter une position commune sur un certain nombre de sujets. La loi pourrait avoir des conséquences juridiques. L'agrément pourrait avoir une durée de 8 ans maximum et être liée à un contrat d'engagement républicain.

Parcours ambition bleue (ANS)

L'équipe de France homme a été placée dans la catégorie B compte tenu des résultats sur les dernières saisons. L'ANS estime qu'il y a un potentiel de médailles pour les athlètes inscrits sur cette liste, 3 athlètes sont concernés : Thomas CHIRAULT, Pierre PLIHON et Jean-Charles VALLADONT

Cette liste va évoluer tous les ans au regard des résultats. En découlent des aides et des accompagnements.

Direction administrative

Le directeur administratif indique que les salariés sont en activité partielle depuis le 2 novembre. Ce fonctionnement sera prolongé au moins sur le mois de janvier. Il vient d'être confirmé dans le projet de loi de finances que le secteur du sport bénéficierait encore des mêmes conditions de prise en charge.

Une information a également été envoyée aux comités régionaux sur le fonds de solidarité.

10. Agenda (Cf. 📅)

Calendrier des réunions du Bureau Directeur en 2021 :

15 janvier / 19 février / 12 mars / 9 avril / 14 mai / 4 juin matin / 9 juillet / 3 septembre

Calendrier des réunions du Comité Directeur

23 & 24 janvier 2021 – 4 & 5 juin 2021

Il y aura certainement un ou plusieurs comités directeurs intermédiaires en visioconférence pour faire des points d'étape sur des temps plus resserrés.

Assemblée générale : 20 mars 2021

Tournoi de Qualification Olympique et épreuve de Coupe du monde Paris : 18 au 27 juin 2021

Épreuve du Tir à l'arc aux Jeux Olympiques de Tokyo : 23 juillet – 1^{er} août 2021

Épreuve du Tir à l'arc aux Jeux Paralympiques de Tokyo : 27 Août – 4 Septembre 2021

Le Président souhaite un bon retour aux membres du comité directeur et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

Le Journal Officiel du Comité Directeur du 19 décembre 2020

2. Composition du Bureau Directeur

	Votants	Oui	Non	Abs
Secrétaire Général : Dominique OHLMANN	25	22	2	1
Secrétaire Générale Adjointe : Evelyne GLAIZE	25	22	1	2
Trésorier : Thierry DEFRANCE	25	24	1	0
Trésorier Adjoint : Julien MEGRET	25	23	1	0
Vice-Présidente déléguée du suivi du projet fédéral : Catherine PELLEN	25	24	1	0
Vice-Présidente déléguée aux relations avec les clubs : Edwige ROLAND	25	22	1	2
Vice-Président délégué aux relations avec les organes déconcentrés : Jean-Jacques BECQUET	25	22	0	3
Vice-Président délégué à la vie sportive : Jean CHESSE	25	24	0	1
Membre chargée relations avec les organisateurs de manifestations nationales : Geneviève FREUND	25	21	1	3

Élection des Présidents de commissions

Médecin Fédéral

	Votants	Oui	Non	Abs
Dr. Jacques PETITJEAN	25	25	0	0

3. Présidents de commissions

	Votants	Oui	Non	Abs
Commission Médicale : Jacques PETITJEAN	25	25	0	0
Commission des juges et arbitres : Christophe PEZET	25	22	2	1
Commission structuration : Evelyne GLAIZE	25	22	1	2
Commission sportive cible : Jean CHESSE	25	24	0	1
Commission sportive parcours (Campagne – 3D – Nature) : Monique SALAUN LE-BAUT	25	19	3	3
Commission Run Archery : Xavier MOURONVALLE	25	21	1	3
Commission de l'Outre-mer : Philippe FAURE	25	23	1	1
Commission Valeurs et Tradition : Thierry DEFRANCE	25	24	1	0

4. Présidents des comités

	Votants	Oui	Non	Abs
Commission du bénévolat : Bernard VERA	25	22	3	0
Comité Sport Santé : Gérard GUINGOUAIN	25	22	2	1
Comité relations internationales : Michel DAUMAS	25	20	1	4
Comité des athlètes : à élire	25	23	0	2
Comité Para Archerie : Hervé TOGGWILER	25	22	1	2

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Noisy le Grand – 19 décembre 2020

5. Composition de commissions

	Votants	Oui	Non	Abs
Commission indemnisation des dirigeants : Thierry DEFRANCE, Julien MEGRET, Geneviève FREUND, Evelyne GLAIZE, Thomas NAGLIERI.	25	24	0	1
Commission Fonds Spécial des grands événements : Le secrétaire général - Le trésorier - Le trésorier adjoint - Le DTN ou son représentant - Le Président de la commission cible - Le Président de la commission parcours - Un représentant des organisations internationales (M. DAUMAS et O. GRILLAT avec une rotation annuelle)	25	24	0	1
Commission des juges arbitres : M. Jean Jacques BECQUET - M. Alexandre DEBRENNE - M. Denis PAQUET - M. Jean-Luc ROUDIER - Mme Dominique SALIOU - M. Stéphane VALETTE - Mme Virginie VENTROUX	25	23	0	2

6. Présidents de groupes de travail

	Votants	Oui	Non	Abs
Pratiques innovantes & veille : Edwige ROLAND	25	23	0	2
Formation : Catherine PELLEN	25	22	1	2

8. Les championnats de France de tir en salle (fin de saison)

La commission sportive s'est interrogée sur l'opportunité de maintenir l'organisation des championnats de France en Salle 2021 et propose aux membres du comité directeur une alternative en cas de non-organisation de ces championnats.

Le comité directeur valide cette proposition :

- Annulation des championnats de France en salle
Adoptée avec : 25 "OUI" (25 votants)
- Validation de la solution alternative sur le WE du 6/7 mars - Challenge National de tir à 18m

9. Agenda

Calendrier des réunions du Bureau Directeur en 2021 :

15 janvier / 19 février / 12 mars / 9 avril / 14 mai / 4 juin matin / 9 juillet / 3 septembre

Calendrier des réunions du Comité Directeur

23 & 24 janvier 2021 – 4 & 5 juin 2021

Assemblée générale : 20 mars 2021